



COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU COMITÉ DE PARENTS

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du comité de parents de la Commission scolaire Pierre-Neveu tenue le LUNDI, 19 DÉCEMBRE 2016 au bureau administratif de la Commission scolaire Pierre-Neveu, 525 rue de la Madone, Mont-Laurier, à 18 h 30.

PRÉSENCES

Thibault, Joanie	École de la Lièvre-Sud (présidente)
Lajeunesse, Isabelle	École Polyvalente Saint-Joseph (secrétaire-trésorière)
McKale, Mariève	École de la Madone et de la Carrière
Chalifoux, Kim	École du Val-des-Lacs
Coudé, Véronique	École Saint-Eugène
Sauriol, Katie	École du Méandre
Desjardins, Sarah-Anne	Secrétaire

ABSENCES

Bouchard, Noémie	École aux Quatre Vents (vice-présidente)
Bélanger, Valérie	École de Ferme-Neuve et des Rivières
Léonard, Joëlle	École Jean-XXIII
Delorme, Guy	École des Trois Sentiers
Bélec-Dubé, Myra	EHDAA

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Joanie Thibault, préside la séance. La séance est ouverte à 18 h 32.

Mmes Katie Sauriol et Véronique Coudé arrivent à 18 h 34.

MOT DE BIENVENUE

Mme Thibault souhaite la bienvenue aux parents.

Le point 5. est traité immédiatement.

CONSULTATION POUR LE PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ET SON SUBSTITUT PAR M. CLAUDE BOUDRIAS, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET M. BENOÎT N.-LEGAULT, COMMISSAIRE

En vertu de la LIP, chaque commission scolaire doit nommer un protecteur de l'élève et un substitut au poste. MM. Claude Boudrias, secrétaire général de la CSPN et Benoît N.-Legault, commissaire, présentent le processus de sélection qui s'est tenu au cours de la dernière année afin de combler le poste de protecteur de l'élève et de substitut.

Au terme du processus d'entrevues, M. Reynald Labelle, qui assumait cette fonction depuis plusieurs années a été à nouveau nommé au poste de protecteur de l'élève et Mme Guylaine Loranger au poste de substitut. Les candidats retenus seront nommés officiellement en février 2017.

Tous les membres présents sont en faveur de ces nominations.

La présentation se termine à 18 h 54.

PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public n'est présent.

P-2073-16 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Katie Sauriol que l'ordre du jour suivant soit accepté, avec les modifications suivantes (indiquées en gras) et l'ajout du point 16. a) :

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Consultation pour le protecteur de l'élève et son substitut par M. Claude Boudrias, secrétaire général et M. Benoît N.-Legault, commissaire
6. Suivi et adoption du procès-verbal du 21 novembre 2016
7. Consultation du comité de parents par la CSPN : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018; ✓ Actes d'établissements 2017-2018; ✓ Liste des écoles et des centres 2017-2018; ✓ Services éducatifs dispensés dans les écoles pour l'année 2017-2018.
8. Paiement de facture – Cotisation RCP 3L (facture non reçue, point reporté en janvier)
9. <u>Suivi des différents comités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Conseil des commissaires</i> ✓ Consultatif du transport – aucune rencontre ne s'est tenue ✓ Section 3L – Représentante absente ✓ FCPQ – Représentante absente ✓ Gouvernance et éthique – aucune rencontre ne s'est tenue ✓ CCSEHDAA – Représentante absente
10. Révision des règles de régie interne de comité de parents
11. Mémoire de la FCPQ dans le cadre des consultations publiques sur la réussite éducative
12. Préoccupations des membres
13. Les bons coups de nos écoles
14. Correspondance

15. Dépôt de documents
16. Autres sujets
a) Départ de Chantal Coutu
17. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-2074-16 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 21 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par Mme Kim Chalifoux que le procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2016 soit accepté tel que présenté, sans que la secrétaire soit tenue d'en faire lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivis :

- ✓ Mme Véronique Coudé informe les membres (de la part de Mme Olga Daussà Pastor) que Mme Sonia Lupien, conférencière retenue pour la conférence à offrir aux parents n'est pas disponible pour le colloque du Cégep. Toutefois, elle a informé le comité qu'un membre de son équipe pourrait venir à sa place. Le comité du Cégep désirait savoir si le comité de parents était prêt à poursuivre dans le projet quand même. Les membres maintiennent leur position et trouvent intéressante l'idée de s'affilier avec le Cégep. Mme Coudé informera Mme Daussà Pastor.
 - ✓ Guides MESA 1 : Les enseignantes de 5^e année de l'École Saint-Eugène approuvent l'initiative du comité de parents d'offrir les Guides MESA 1 aux élèves de 6^e année. Elles mentionnent aussi avoir un intérêt à recevoir des exemplaires pour les élèves de 5^e année. Mme Joanie Thibault suggère aux membres d'en discuter en conseil d'établissement et que chacun d'eux soit responsable de faire produire des exemplaires pour leurs élèves de 5^e année. Ils pourront contacter la secrétaire afin d'avoir de l'information quant à la marche à suivre.
- Dans un autre ordre d'idée, la distribution des guides sera faite en janvier par le comité de parents.
- ✓ Présentation de Mme Audrey Parenteau : Mme Parenteau s'est présentée au conseil des commissaires pour leur présenter les bienfaits de l'intelligence émotionnelle. Il lui a été suggéré de faire une première approche par les conseils d'établissement afin d'implanter des projets-pilotes dans les écoles intéressées.
 - ✓ Suivi sur les préoccupations des membres : La question de M. Delorme a été présentée et il est clairement ressorti que l'entretien des modules de jeux n'est pas de la responsabilité de la commission scolaire, puisque ces derniers sont acquis par l'école, habituellement par des collectes de fonds, etc. C'est la même procédure pour toutes les écoles de la CSPN.

Transition primaire-secondaire : Il s'agit également d'une préoccupation de la commission

scolaire. Des mesures avaient déjà été mises en place, mais il est important qu'elles soient remémorées aux équipes-écoles afin de faciliter la transition.

- ✓ FCPQ : Lorsque le document sur l'amendement des règles budgétaires a été présenté dans les CÉ, certaines directions ont mentionné le fait qu'ils étaient régis par la LIP et que, peu importe ce que le feuillet indiquait, ils devaient s'en tenir à ça. Ils ont ajouté que lorsque l'argent vient du Ministère, il était tellement « étiqueté », que, dans le fond, le CÉ ne pourrait avoir de droit de regard de ce qu'on en fait, car il n'y a pas de latitude. Mme Joanie Thibault écrira à la FCPQ afin de connaître la position de la Fédération.

CONSULTATION DU COMITÉ DE PARENTS PAR LA CSPN

Le point est reporté à la rencontre de janvier 2017, puisqu'il y a eu un problème dans l'acheminement des documents aux membres. La secrétaire retournera les documents pour consultation par courriel aux membres.

SUIVI DES DIFFÉRENTS COMITÉS

Conseil des commissaires

- ✓ Le conseil des commissaires a adopté une résolution pour témoigner sa reconnaissance au personnel enseignant lors de la semaine thématique du 5 au 11 février 2017. Mme Joanie Thibault propose que le comité de parents en fasse de même. Une résolution sera adoptée à la rencontre de janvier à cet effet.
- ✓ Il a été annoncé que la période d'inscription des nouveaux élèves se tiendra du 1^{er} au 13 février 2017.
- ✓ Clinique 3 ½ ans : Le CISSS veut abolir la clinique dans sa forme actuelle. Il semblerait que nous sommes une des dernières régions à la tenir ainsi. Le CISSS voudrait que ce soit les médecins qui s'en occupent. Les commissaires ont adopté une résolution pour mentionner leur inquiétude face à ce changement de pratique, puisque notre commission scolaire se situe dans un milieu défavorisé et que le dépistage précoce est bénéfique.

P-2075-16 RÉVISION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE PARENTS

La secrétaire porte à l'attention des membres que la règle no 25 portant sur les frais de déplacement stipule que seuls les membres du comité de parents demeurant à l'extérieur de Mont-Laurier peuvent réclamer des frais de déplacement.

Toutefois, cette année, une des représentantes du comité de parents demeure à Mont-Laurier, mais à 12 km du centre administratif. Selon la pratique actuelle, elle ne pourrait pas réclamer de frais de voyage.

Il est proposé par Mme Marie-Ève McKale de modifier le libellé de la règle no 25 pour le suivant :

Les frais de voyage seront remboursés aux membres demeurant à plus de 5 km du

centre administratif pour assister aux réunions du Comité de parents ou aux comités de la Commission scolaire, ainsi qu'aux membres demeurant à Mont-Laurier devant se rendre à l'extérieur pour les différents comités autorisés par le comité de parents, au taux en vigueur à la Commission scolaire. Le président et le secrétaire sont autorisés à être les répondants (facturation, frais de voyage, de gardiennage, etc.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MÉMOIRE DE LA FCPQ DANS LE CADRE DES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Mme Joanie Thibault présente un résumé du mémoire reçu de la FCPQ. Elle mentionne qu'il n'y a pas réellement d'informations qui étaient inconnues à ce jour et que nous resterons à l'affût de nouvelles informations.

PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES

Peinture des lignes de jeu dans la cour d'école

Mme Véronique Coudé questionne les membres du comité de parents à savoir s'ils connaissent une entreprise qui fait les lignes de peinture pour les jeux dans la cour d'école, puisque l'entreprise située en Abitibi qui s'occupe habituellement de cette tâche ne les rappelle pas. Mme Katie Sauriol suggère à Mme Coudé de contacter Mme Brigitte Roberts à l'école du Méandre. Elle croit que cette dernière pourrait lui donner des références. Mme Joanie Thibault suggère aussi d'appeler les secrétaires d'école, si ce n'est déjà fait.

Nomination des membres au CÉ de Val-des-Lacs

Mme Kim Chalifoux présente une situation vécue au conseil d'établissement de Val-des-Lacs. En ce moment, lorsque des parents se présentent, mais ne veulent pas nécessairement être un membre « parent » du CÉ, ils sont nommés à des postes de membres « communauté ». À la dernière rencontre, un membre actuel s'est plaint, car il y a 6 membres de la communauté qui ont été nommés au lieu de seulement 2, au sens de la LIP, et il trouve que « ça pourrait influencer les votes ». La LIP prévoit que le CÉ est composé « d'au plus 20 membres », donc même s'ils ont 6 membres « communauté » qui sont nommés, ils ne dépassent pas le maximum de 20 membres.

Une interrogation est soulevée quant à l'impact sur le quorum.

LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES

Lièvre-Sud

✓ CAP sur la prévention pour les 1^{res} années – Dépistage en 5 minutes en orthophonie, orthopédagogie et psychologie débutera bientôt en collaboration avec Ferme-Neuve et des Rivières. L'équipe-école est très satisfaite de cette annonce.

Val-des-Lacs

✓ Les élèves sont allés voir la pièce du groupe en profil théâtre à l'EPSJ « Charlie et la chocolaterie sauve Noël ». Que de bons commentaires concernant cette pièce!

Méandre

- ✓ L'école a fait l'acquisition d'un vélo-pupitre au coût d'environ 2 000 \$. Il s'agit d'un modèle pour les élèves du 3^e cycle primaire, et aussi pour le secondaire (dû à la taille). Pour l'instant, le vélo est transporté de classe en classe afin que tous les élèves l'essaient. Cette « tournée de pratique » permettra de cibler les élèves qui sont à l'aise sur cet outil et pour qui c'est vraiment utile.

CORRESPONDANCE

- ✓ Aucune correspondance n'a été reçue.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- ✓ Rapport de frais de voyage, à compléter.

AUTRES SUJETS

P-2076-16 DÉPART DE CHANTAL

Le comité de parents a appris le 21 novembre dernier que Mme Chantal Coutu cédait son siège au sein du comité de parents. Il est proposé par Mme Kim Chalifoux et accepté à l'unanimité d'offrir à Mme Coutu un présent d'une valeur approximative de 100 \$ afin de la remercier pour son implication au sein du comité de parents au fil des années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

P-2077-16 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Véronique Coudé que la séance soit levée. Il est 20 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE